

Le budget

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je me réjouis de débattre la motion du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) dont j'ai écouté les avis avec beaucoup de plaisir. Je le tiens pour une autorité en la matière, surtout qu'il est le seul ministre des finances, si je ne m'abuse, à avoir démissionné à cause de fuites dans son budget après en avoir donné lecture plutôt qu'avant. Le parti conservateur devrait en faire une tradition, à l'avenir. Ce serait excellent. J'espère que tous les ambitieux de ce côté-là de la Chambre, qui jouent des coudes pour obtenir le poste de ministre des finances, vont s'inspirer de la méthode du député de Saint-Jean-Ouest et suivre ses conseils. Il a donné un merveilleux exemple aux conservateurs.

En plaçant la question sous son vrai jour, la motion devient tout à fait inutile. Il suffit de rappeler trois études actuelles qui devraient en quelque sorte modifier ou réformer notre institution. La première est placée sous l'égide du comité du Règlement et de la procédure. Celui-ci nous a déjà fait savoir qu'il examinerait cette question en vue de faire des recommandations.

● (1550)

La deuxième a pris la forme du Livre vert sur le processus budgétaire publié par l'ancien ministre des Finances et dont le ministre des finances (M. Lalonde) s'est inspiré lors de son exposé budgétaire du mois d'avril.

La troisième étude, dont je signale à chacun l'importance, est l'œuvre du comité permanent des finances, qui s'est préoccupé de questions fiscales de nature très délicate pour présenter ensuite des recommandations très sensées devant être transformées en politique fiscale et inscrites dans la loi.

Je voudrais donner lecture de certaines observations parues dans la *Gazette* de Montréal le 20 avril, au beau milieu de l'agitation qui a entouré la présentation du budget en avril dernier. M. Ian MacDonald a alors déclaré:

C'est la première fuite budgétaire que l'on doit aux progrès de la technologie.

Et c'est assez juste, car depuis six mois, Marc Lalonde a complètement rejeté la notion de secret budgétaire.

Depuis qu'il a levé le voile sur son budget, il y a eu toute une série de fuites et de ballons d'essai.

Selon le document sur lequel vous mettiez la main, ou bien le gouvernement allait laisser le déficit s'accroître de 30 milliards afin de favoriser la création d'emplois ou limiter le déficit à 25 milliards dans le but d'empêcher la hausse des taux d'intérêt.

Selon les autres ballons d'essai lancés avant le budget, Lalonde devait relever le crédit d'impôt au titre des enfants afin d'aider les familles pauvres à traverser les pires moments de la récession, et accorder aux investisseurs une indexation de l'impôt sur les dividendes.

Quel que soit le verdict à l'égard du budget, Lalonde a changé les règles du jeu.

«J'ai essayé de démocratiser le système», a-t-il déclaré l'autre jour. Il repose maintenant sur la concertation. Les consultations ont été très utiles au gouvernement».

M. MacDonald a conclu son article sur la remarque suivante:

Lalonde a révolutionné le processus budgétaire.

Je crois que le budget d'avril a été un grand succès. Depuis son entrée en vigueur, les groupes d'entreprises, les divers

groupements, les particuliers et les syndicats de tout le pays ont déclaré que ce budget a joué un rôle primordial dans la reprise économique qui s'amorce au Canada. Le budget d'avril est un budget digne de son époque. Il a réussi merveilleusement bien à relancer notre économie. Il continue à l'activer. Nous pouvons constater que les citoyens de tout le pays sont d'accord là-dessus.

Examinons un peu les événements du 18 avril et ce qui serait arrivé si nous avions suivi les conseils de divers députés de l'opposition. Que s'est-il passé au cours de cette fameuse conférence de presse? Nous savons qu'un cameraman de la station de télévision CHCH qui se trouvait là a fait du bon travail. Nous savons qu'il a eu sa chance et qu'il l'a exploitée au maximum. Nous savons également qu'il a pu photographier certains renseignements sur le déficit et la création d'emplois.

Nous savons aussi que le lendemain, au cours de l'exposé budgétaire, le ministre a parlé de cet incident et qu'il a adapté son budget pour sauvegarder, dans une certaine mesure, le principe du secret budgétaire et les traditions parlementaires. Quel a été le résultat de cet incident lors de la conférence de presse? Cela a mis le ministre des Finances dans l'embarras et fait la joie d'un journaliste. Par contre, aucun renseignement d'ordre fiscal n'a été divulgué. Personne n'en a profité artificiellement ou prématurément au Canada. En d'autres termes, il n'y a pas eu violation des normes traditionnelles relatives au secret du budget.

De nombreux représentants de l'opposition se sont élevés avec véhémence contre cet incident. C'est le cas du chef de l'opposition d'alors—et beaucoup diraient du véritable chef de l'opposition même à l'heure actuelle—le député du Yukon (M. Nielsen), qui est intervenu ici même à ce sujet, le 19 avril, comme en témoigne la page 24610 du *hansard* de cette journée:

Sa crédibilité et celle de son budget sont remises en question.

Cette affirmation montre bien pourquoi le député du Yukon est payé pour s'opposer à tout plutôt que pour nous donner des conseils économiques. Permettez-moi de poursuivre:

Le ministre n'a pas le choix: il doit démissionner. Il incombera à son successeur de préparer et de présenter un nouveau budget.

Il affirme cela sans présenter de véritables preuves et sans tenir compte des règles traditionnelles touchant le secret du budget. Il s'agit juste d'une revendication de l'opposition basée sur des pitreries.

En fait, des Canadiens d'un océan à l'autre avaient très peur que le ministre des Finances ne suive ce conseil. Ils n'avaient décidément pas besoin de ce genre de perturbation de l'économie juste au moment où la relance allait s'amorcer. Nous avons besoin d'un stimulant qu'un budget aurait apporté. Il fallait être insensé et ne tenir aucun compte des besoins véritables de l'économie canadienne pour demander au ministre des Finances de démissionner à ce moment-là. Ce budget était nécessaire alors. Nous n'avions que faire de ce genre de harcèlement et d'obstruction qui allaient à l'encontre de la tradition parlementaire.